



Jean-Jacques BOBIN
Secrétaire départemental du SNUipp 85
Représentant du personnel

à
Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
de Vendée

La Roche sur Yon, le vendredi 6 février 2009

Objet : aide personnalisée.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le mercredi 14 janvier, vous avez reçu une délégation du SNUipp Vendée. Lors de cette rencontre, nous vous avons fait part des problématiques rencontrées par les enseignants quant à la mise en place de l'aide personnalisée. Les interrogations que ce nouveau dispositif soulève couvrent des questions fondamentales de notre métier et en particulier celle de l'aide aux enfants en difficulté.

Lors de cette audience, vous exprimiez le souhait que les Inspecteurs de l'Éducation Nationale se rendent dans les écoles pour d'une part, mieux comprendre les difficultés de mise en place rencontrées et d'autre part, réfléchir avec les enseignants à un dispositif répondant à la fois aux attentes de l'institution et aux besoins des élèves. Cette démarche nous semblait constructive si elle s'inscrivait dans un cadre de concertation et de mise à plat des difficultés en écartant la pression hiérarchique..

Il apparaît néanmoins que certains Inspecteurs de l'Éducation Nationale ne sont pas encore passés dans toutes les écoles. Aussi, certaines équipes nous ont fait part d'approches déplacées de la part de leur responsable hiérarchique (menaces de sanctions, "obligations" du directeur(rice) !). Nous regrettons ce type d'attitudes irrespectueuses des inquiétudes des enseignants.

Sur le fond, les problématiques restent malheureusement inchangées :

- fragilisation des RASED ;
- suppression massive de classes maternelles et autres ;
- conditions de travail dégradées ;
- absence d'un programme de formation continue ambitieux indispensable pour anticiper les difficultés des élèves et répondre à leurs besoins ;
- absence de réflexion sur les rythmes scolaires ;
- absence de concertations sur les difficultés du métier et les enjeux de l'Éducation.

Il faut que ces questions trouvent un écho à tous les niveaux de décision. Quelle organisation de l'école dans les petites communes ? Quels liens avec les milieux associatifs ? Quelle place pour les familles ?... L'enseignant ne peut porter seul la responsabilité de la difficulté de ses élèves.

L'empilement de dispositifs, se succédant à un rythme effréné, n'est pas propice à un travail réfléchi et efficace. C'est aussi une des explications de la lassitude actuelle des enseignants. Comme nous vous l'avons dit, l'aide personnalisée reste une piste de réflexion. Il faut cependant qu'elle entre dans un cadre global de dispositifs possibles et non un dispositif contraint justifiant la suppression de milliers de postes.

En l'état actuel, nous appelons nos collègues à modéliser leur dispositif en prenant en compte la réalité de leur lieu d'exercice et en s'appuyant sur les partenaires locaux. Chaque proposition doit être le résultat d'une réflexion d'équipe. Nous ne pouvons les appeler à reprendre l'aide personnalisée dans des conditions identiques à celles qui les ont poussés à la suspendre.

Nous vous demandons de faciliter les relations avec les Inspecteurs de circonscription et de valider la mise en place de toutes les propositions faites par les équipes enseignantes .

Nous vous demandons également de faire le nécessaire pour impulser à tous les niveaux des réflexions autour de la prise en charge des enfants en difficulté et de l'organisation des temps d'école.

Enfin, nous sollicitons d'ores et déjà une audience pour revenir sur ces questions suite à la rencontre que nous organisons avec nos collègues le 11 mars.

Veuillez recevoir, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes sentiments respectueux.

Jean-Jacques BOBIN

SNUipp 85, Cité des Forges - Bat. A - Esc. E - BP 01 - 85001 La Roche-sur-Yon
Tel : 02 51 62 03 14 - Fax : 02 51 05 56 80
Courriel : snu85@snuipp.fr - Site <http://85.snuipp.fr>

Ensemble, agissons pour grandir l'école !

